

PRESENTS : MIRMAND Laurent, CARTIER Christine, CHAPPON Claude, PROHET Michelle, DEMAS Paul, JOUVHOMME Karen, RAMOUSSE Michel, SALANON Gérard, PERGIER Odile, SOULAS Elisabeth, DUMAS Yvette, COUTANSON Frédéric, GIRARD Franck, MANIVIT Sandrine, PITAVY Benoît.

EXCUSES : FERRY Fabienne (a donné pouvoir à Paul DEMAS), VIGNAL Hervé, DELAVAY COURTIAL Caroline, CHARBONNIER Fanny.

Le 19 octobre 2023, une convocation avait été adressée aux membres du Conseil Municipal pour une séance le 23 octobre 2023.

PRESIDENT DE SEANCE : MIRMAND Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : SALANON Gérard

N° DE DELIB	POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	DECISIONS
2023/077	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/078	ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2023	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/079	STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : APPROBATION	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/080	ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE AU DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC NECESSAIRE A LA CONSTRUCTION DU PROJET MAISON BOLENE	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/081	EXPERIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/082	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2023/083	PETITES VILLES DE DEMAIN : FINANCEMENT DU POSTE DE CHEF DE PROJET	Délibération approuvée par 16 voix POUR

Laurent MIRMAND,
Maire de CRAPONNE-SUR-ARZON

